

Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (DEPAC)



ENSEIGNEMENTS DANS LA REALISATION DES PISTES RURALES PAR LA METHODE HAUTE INTENSITE DE MAIN-D'ŒUVRE (HIMO)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



HELVETAS
BURKINA FASO

SIGLES ET ABREVIATIONS

DDC	Direction du Développement et de la Coopération Suisse
DEPAC	Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne
CVD	Conseil Villageois de Développement
CVP	Comité villageois de Piste
CT	Collectivités territoriales
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IMS	Intermédiation Sociale
LC	Laboratoire citoyenneté
PCR	Président du Conseil Régional

Contexte

La coopération suisse, à travers sa Direction du Développement et de la Coopération (DDC), accompagne la politique de la décentralisation du gouvernement burkinabè, par le financement de projets et programmes. Dans cette perspective, elle finance la mise en œuvre du programme d'appui à la Décentralisation et à la participation citoyenne (DEPAC), depuis 2015.

Ce programme est à sa deuxième phase. Il a pour principal objectif de « *Rendre les communes et les régions capables de fournir de meilleurs services publics, améliorant l'accès équitable et égal aux services de base par les hommes et les femmes et facilitant les activités économiques* ». Il est structuré autour de trois axes stratégiques :

- Démocratie, gouvernance locale et participation citoyenne (Axe 1) ;
- Maîtrise d'ouvrage publique locale et investissements socio-économiques (Axe 2) ;
- Gestion des connaissances et dialogue politique (Axe 3).

Sa mise en œuvre est assurée par trois mandataires :

- Le Laboratoire citoyenneté ;
- Le Consortium GAC ;
- HELVETAS.

Le Laboratoire citoyenneté est en charge de l'axe 1, le consortium GAC-Helvetas s'occupe de l'axe 2 et les trois mandataires animent collégalement l'axe 3.

Dans l'axe 2 du programme DEPAC, Helvetas-Burkina Faso s'occupe spécifiquement du volet désenclavement des collectivités territoriales, à travers la réalisation et la réhabilitation de pistes rurales par la méthode HIMO. Il travaille au renforcement des capacités des CT à la maîtrise d'ouvrage dans l'aménagement des pistes par la méthode HIMO.

Intérêt de la capitalisation des enseignements

L'intérêt de la capitalisation des enseignements réside dans le fait qu'il donne aux différentes parties prenantes dont les bénéficiaires, l'opportunité de revisiter ensemble leur parcours dans la mise en œuvre du programme DEPACII et de porter une autoanalyse. Il permet, d'une part, de tirer des leçons des acquis et des insuffisances de la mise en œuvre du programme DEPAC II, et à poser les jalons de la nouvelle phase dudit programme, d'autre part.

La capitalisation des enseignements se veut également un document de plaidoyer auprès de la DDC, en ce sens qu'elle lui permettra de soutenir la valeur ajoutée de son accompagnement de la décentralisation et du développement local au Burkina Faso.

Démarche de capitalisation

La démarche de capitalisation des enseignements a été participative, interactive et itérative. Elle a mis à contribution les parties prenantes aussi bien les acteurs de mise en œuvre que les bénéficiaires. Des échanges interactifs ont permis de tirer des enseignements de la mise en œuvre du programme DEPACII. Ces enseignements portent sur les aspects qui ont constitué des déclics dans l'accompagnement des CT à l'aménagement des pistes et des ouvrages de franchissement, mais aussi sur des aspects à améliorer dans la prochaine phase pour plus d'effets et d'impacts.

De façon pratique, d'abord une séance d'échanges avec le personnel de Helvetas affecté sur le programme DEPACII a permis de tirer des enseignements de leur expérience dans la mise en œuvre dudit programme. Ces enseignements ont ensuite été complétés par des échanges avec les collectivités territoriales et les communautés bénéficiaires.

La démarche s'est aussi appuyée sur l'analyse des documents (ProDoc, rapports d'activités, études, films documentaires) produits dans le cadre de la mise en œuvre du programme DEPACII. Les enseignements ainsi capitalisés sont la résultante d'un processus inclusif.

Appui à la maîtrise d'ouvrage du processus HIMO par les communautés



Helvetas-Burkina Faso accompagne les Conseils régionaux à la maîtrise d'ouvrage dans l'aménagement des pistes et des ouvrages de franchissement. Cet accompagnement, à travers le programme DEPAC, se traduit par un appui financier et technique dans une vision du faire-faire. A cet effet, le programme DEPAC II a impulsé une dynamique de renforcement de capacités des Conseils régionaux dans le but de leur transférer toutes les compétences nécessaires à la maîtrise d'ouvrage.

Enseignements

La création d'un service des infrastructures dans certains Conseils régionaux et le recrutement ou la mise à disposition d'un technicien en génie civile pour accompagner les travaux de réalisation d'infrastructures renforce les compétences de ces Conseils régionaux et leur expertise dans la réalisation des pistes rurales.

La mise à disposition d'un assistant technique par Helvetas-Burkina Faso dans les Conseils régionaux pour appuyer le volet aménagement des pistes participe au renforcement continu des capacités desdits conseils. Cela s'inscrit également dans le processus de transfert progressif de compétences aux Conseils régionaux.

L'option de Helvetas d'accompagner les communes, à travers les conseils régionaux a impulsé une dynamique d'appropriation de la maîtrise d'ouvrage des processus HIMO aux niveaux méso et micro. En effet, le travail de collaboration entre les deux niveaux de la décentralisation du début jusqu'à la fin du processus d'aménagement des pistes, d'une part, et le transfert du volet entretien aux communes, d'autre part, renforce le processus d'appropriation de la maîtrise d'ouvrage des CT.

Le travail d'encadrement et d'accompagnement des Conseils régionaux de Helvetas et des services techniques déconcentrés dans le processus d'aménagement garantissent la réalisation de pistes qui respectent les normes nationales en la matière. Chaque acteur apporte son expertise (appui, conseil et orientation) dans son domaine de compétences, contribuant ainsi au renforcement de compétences à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales.

L'existence de plans stratégiques régionaux de pistes à aménager avec les méthodes HIMO et mécanisée au sein de certains Conseils régionaux permet de mieux accompagner les collectivités territoriales. Ces plans donnent une cartographie des besoins et aide les partenaires à identifier les localités très enclavées et à mieux orienter leur intervention.

Actions à soutenir

Appuyer les Conseils régionaux qui ne disposent pas encore de services infrastructures à en créer et à recruter un technicien en génie civile ou à formuler une demande de mise à disposition auprès du ministère en charge des infrastructures. En effet, le service des infrastructures est un maillon important, voire indispensable à la maîtrise d'ouvrage des des processus HIMO par les Conseils régionaux.

Appuyer les communes à élaborer des plans d'aménagement des sols, afin de réduire les difficultés liées aux questions foncières. En effet, l'aménagement des pistes est souvent bloqué par le fait que l'itinéraire traverse des espaces qui ont été vendus par les propriétaires terriens avec l'autorisation de la commune qui, malheureusement, au moment de l'identification n'en fait pas cas. L'existence d'un plan d'aménagement des sols permettra de prendre en compte les espaces déjà vendus au moment de l'identification de l'itinéraire.

Appuyer les Conseils régionaux qui ne disposent pas de plan directeur de pistes rurales à élaborer leur plan. C'est un document d'orientation et d'expression des besoins qui aidera à développer une synergie des acteurs accompagnant les CT dans la construction et/ou la réhabilitation des pistes et des ouvrages de franchissement. Il facilitera alors une meilleure structuration du développement du patrimoine routier des Collectivités territoriales, tout en autorisant un maillage plus stratégique du désenclavement local, en favorisant la jonction des anciennes et nouvelles pistes rurales réalisées (HIMO ou mécanisées).

En effet, Helvetas n'aménage pas plus de 15 km de pistes à HIMO à la fois, pour une commune bénéficiaire. Pourtant, il arrive souvent que le prolongement de la piste, de quelques km, au-delà des 15km, dans certaines localités, s'avère capital pour faciliter la connection inter-communale (Exemple de la piste Kanono-Mouzoumou, entre les communes de Kordié et de Dydir), ou désenclaver un site supplémentaire, d'importance majeure pour les communautés. Les plans stratégiques de pistes rurales aideront à anticiper ou à mieux gérer de telles situations.

Mise en œuvre de la méthode Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO)



La méthode HIMO recourt aux petites et moyennes entreprises avec une priorisation des entreprises locales et de la main-d'œuvre locale. Elle intègre le renforcement de capacités des entreprises locales et des communautés à la base, en vue de développer des compétences au niveau local pour accompagner l'aménagement et l'entretien des pistes et des ouvrages de franchissement. Dans la

mobilisation de la main-d'œuvre locale, la méthode HIMO soutenue par Helvetas est sensible au genre. Elle privilégie les jeunes et les femmes dans une vision de contribuer à la lutte contre la pauvreté par la promotion du travail décent.

Enseignements

La méthode HIMO construit un savoir-faire et une expertise locale. Elle valorise le potentiel local. Le renforcement des capacités des entreprises locales et des populations locales lors de la mise en œuvre de la HIMO a permis de disponibiliser un pool de compétences au niveau local capable d'intervenir dans les différents types d'entretiens des pistes et ouvrages de franchissement.

L'aménagement des pistes à HIMO offre des opportunités de revenus. Le recrutement des entreprises locales, de la main-d'œuvre locale et l'usage de matériaux locaux créent des emplois temporaires et des revenus pour les populations bénéficiaires, notamment les femmes et les jeunes. L'activité principale des populations étant l'agriculture saisonnière, la HIMO constitue une occupation de contre-saison pour les populations locales.

L'adoption de l'approche HIMO promue par Helvetas dans le Programme des Travaux Routiers (PTR) HIMO de l'Etat est la preuve que c'est une approche qui répond aux réalités socio-économiques locales. D'abord, sa mise en œuvre est moins coûteuse pour les collectivités territoriales et l'Etat comparativement à la méthode mécanisée. Ensuite, elle est économiquement rentable pour les communautés locales, notamment les jeunes et les femmes, en ce sens qu'elle crée des emplois temporaires rémunérés.

Actions à soutenir

Intégrer, en plus du matériau local, du béton armé en utilisant les outils et techniques appropriés dans la construction de certains ouvrages de franchissement. En effet, certains ouvrages de franchissement, tels les radiés seuils à plusieurs bassins construits par la méthode HIMO se dégradent rapidement. Pour leur durabilité, il est important de soutenir leur construction avec des techniques mécanisées.

Réévaluer le coût unitaire de la piste pour tenir compte de l'évolution de la réalité du terrain, notamment la rémunération de la main-d'œuvre locale et les prix réels du matériel sur le marché. Cela permettra d'améliorer la rémunération de la main-d'œuvre locale conformément à l'esprit de travail décent et de lutte contre la pauvreté qui sous-tend l'approche HIMO promue par Helvetas.



Mise en œuvre de l'intermédiation sociale



L'intermédiation sociale a été une approche de communication de proximité pour mobiliser les communautés locales autour du projet d'aménagement des pistes. Elle est développée pour susciter leur adhésion et leur engagement. Elle est de ce fait au cœur du processus de changement social des acteurs communautaires et de mise en route de l'approche HIMO. Elle intervient avant, pendant et après les travaux. Elle est l'interface entre le maître d'ouvrage et les principales parties prenantes du projet de piste rurale, à savoir les Conseils régionaux, les communes, les bureaux d'études, les entreprises et les communautés à la base.

Enseignements

Le développement de l'intermédiation sociale avant le démarrage effectif des travaux des travaux a permis d'asseoir un cadre de dialogue communautaire et de trouver des solutions endogènes appropriées aux différentes formes de résistances. Cela a permis de prévenir et de résoudre des conflits qui étaient des potentiels facteurs de blocage. Il faut noter que l'aménagement des pistes s'est heurté par endroit à des résistances diverses, entre autres, le refus de certains individus de céder une portion de leurs terres, les conflits intercommunautaires qui empêchent le prélèvement des agrégats ou encore des conflits entre élus locaux et populations. La résolution des conflits et la mobilisation des communautés sont déterminantes pour la réussite d'un projet d'aménagement des pistes par la méthode HIMO.

L'intermédiation sociale est à la fois un moyen et une étape de mise en route de la méthode HIMO. La prise de conscience des communautés bénéficiaires et leur adhésion au projet d'aménagement ont permis de construire une dynamique communautaire autour de la méthode HIMO. La forte mobilisation et le recrutement des femmes dans les chantiers à HIMO ont été possibles et facilités par l'intermédiation sociale.

L'intermédiation sociale a permis de faire un diagnostic participatif, inclusif et itératif avec les communautés à la base, les élus locaux et les entreprises, afin de mieux orienter l'intervention en tenant compte des réalités sociologiques des localités bénéficiaires et environnantes.

Actions à soutenir

Renforcer l'intermédiation sociale en mettant plus de contenus liés aux questions de cohésion sociale et de mobilisation communautaire pour l'entretien des pistes. A ce niveau, il est important de poursuivre la mise en œuvre de l'intermédiation sociale après la réception provisoire des pistes, afin de mobiliser les populations sous le leadership des CVP pour l'entretien des pistes.

Elaborer un guide de l'intermédiation sociale pour l'aménagement des pistes par la méthode HIMO avec des critères de sélection des opérateurs d'intermédiation sociale. Cela permettra d'assurer un meilleur suivi/supervision des opérateurs de l'intermédiation sociale.

Renforcer les compétences des communes à assurer la maîtrise d'ouvrage dans l'intermédiation sociale. C'est un moyen de mobilisation communautaire qui nécessite que la commune s'en approprie. A cet effet, il est nécessaire d'impliquer le service social des communes qui en dispose dans le suivi et la supervision des activités d'intermédiation sociale.

Partenariat dans le processus d'aménagements des pistes

La mise en œuvre de la DEPAC a mis l'accent sur le partenariat et la synergie d'actions. Le processus d'aménagement des pistes a mobilisé différents partenaires : services techniques déconcentrés, collectivités territoriales, entreprises d'exécution, opérateurs d'intermédiation sociale, communautés à la base. C'est un processus basé sur la collaboration, en vue d'accompagner les Collectivités territoriales à s'approprier la maîtrise d'ouvrage.

Enseignements

L'implication des services techniques déconcentrés en charge de l'environnement, de l'agriculture, des infrastructures et des ressources animales dans le comité d'arbitrage pour la sélection définitive des projets d'aménagement des pistes rurales et dans la commission technique pour la réalisation des études socio-économiques et techniques s'inscrit, certes, dans la mission d'accompagnement des ministères techniques aux collectivités territoriale, mais renforce le partenariat et la collaboration pour le développement local.

La supervision conjointe effectuée par les conseils municipaux et régionaux et les services techniques en charge des infrastructures durant l'exécution des travaux participe non seulement au suivi-contrôle qualité mais également l'appropriation de la maîtrise d'ouvrage par les collectivités territoriales.

La mise en place de CVP par arrêté municipal dans les villages traversés par les pistes s'inscrit dans une dynamique de gestion durable des pistes. En effet, les CVP sont un maillon indispensable dans l'après aménagement. Ce sont des relais locaux chargés de jouer un rôle de veille et de leadership dans la responsabilisation et la participation des communautés à la réalisation des travaux sur les chantiers et à la gestion durable des pistes et des ouvrages de franchissement.

Actions à soutenir

Travailler à l'opérationnalisation des CVP mis en place, afin qu'ils jouent pleinement leur rôle de veille, de mobilisation et de leadership dans l'entretien des pistes. La gestion durable des pistes passe par la dynamisation des CVP. Par exemple, l'application des barrières de pluie est une mesure de durabilité qui ne peut être effective que si les CVP sont fonctionnels.

Renforcer la collaboration entre les Conseils municipaux et les CVP. Il est impératif que les Conseils municipaux assument leur rôle dans l'entretien des pistes en accompagnant les CVP dans la mobilisation des ressources financières et des communautés pour la conduite des opérations d'entretien.

Réfléchir à un mécanisme qui permet aux communes de mobiliser chaque année 3% du montant de la piste pour les différents types d'entretiens. En effet, la réalisation des différents types d'entretiens sont les conditions de durabilité que les communes doivent respecter, afin de pérenniser les dynamiques socio-économiques locales engrangées.

Prise en compte du genre et de l'environnement



La mise en œuvre du programme DEPAC a été sensible à la question du genre. Les campagnes d'information et de sensibilisation développées à travers l'intermédiation sociale pour la mobilisation communautaire ont ciblé les hommes et les femmes. L'approche HIMO mise en œuvre a valorisé le potentiel humain en mettant l'accent sur le genre, notamment dans le recrutement et l'emploi des femmes sur les chantiers. Le programme DEPAC II, à la date du 31 décembre 2020 a mobilisé 6 393 personnes, en termes de main-d'œuvre locale, dont 65% de femmes. Les revenus occasionnés au profit de cette main-d'œuvre locale, s'élèvent à 135 731 896 francs CFA, dont 55, 30% au profit des femmes¹.

En plus de la dimension genre, la mise en œuvre du programme DEPAC a été sensible à la question environnementale. L'aménagement des pistes et des ouvrages de franchissement par l'approche HIMO évite au maximum la destruction de l'environnement et intègre des mesures de compensation.

¹ DEPAC II, Rapport annuel 2020

Enseignements

L'aménagement des pistes a favorisé une prise de conscience des populations locales des inégalités entre les femmes et les hommes grâce à l'intermédiation sociale qui ouvre le débat et la réflexion sur la contribution des jeunes et des femmes. L'intermédiation sociale a été aussi un moyen de communication et de promotion de l'égalité et l'équité dans la mobilisation communautaire et dans la répartition des rôles et des tâches sur les chantiers HIMO.

Le recrutement de la main-d'œuvre locale a été sensible au genre. Les opportunités économiques créées par les travaux HIMO ont profité aussi bien aux jeunes qu'aux femmes. La mise en route de l'approche HIMO offre l'opportunité de déconstruire les stéréotypes de genre qui confinent les femmes aux tâches de reproduction sociale.

Elle offre également l'opportunité de valoriser et responsabiliser les femmes dans les tâches de production, traditionnellement perçues comme les prérogatives exclusives des hommes.

L'élaboration d'un guide d'intégration du genre dans les projets HIMO donne des orientations claires sur les démarches participatives de prise en compte du genre à toutes les étapes du processus d'aménagement des pistes et ouvrages de franchissement (du ciblage et l'identification du projet au suivi-évaluation). Le guide met à la disposition des élus locaux, des entreprises et des opérateurs de l'intermédiation sociale, des outils d'analyse basée sur le genre à différents niveaux.

L'aménagement des pistes à HIMO est basé sur le concept de pistes vertes qui accorde un regard sur la protection de l'environnement et le respect de l'écosystème. A cet effet, la plantation d'arbres après l'aménagement des pistes est une mesure de compensation écologique. Aussi, les ouvrages de franchissement et les cordons pierreux limitent les écoulements des eaux de ruissellement et produisent des terres humides favorables à l'écosystème

Actions à soutenir

Travailler à l'appropriation du guide d'intégration du genre dans l'identification, la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets d'aménagement des pistes à HIMO par les acteurs qui accompagnent les Collectivités territoriales. C'est un document très pratique avec des outils simples et adaptés pour prendre en compte le genre aux différentes étapes du processus d'aménagement des pistes à HIMO.

Mettre en place un dispositif communautaire sous le leadership des CVP et des CVD pour veiller à la plantation compensatoire d'arbres après l'aménagement des pistes et à leur survie, afin que la compensation écologique soit effective.

Bonnes pratiques à soutenir

L'aménagement des pistes à HIMO est d'abord une approche qui mobilise les communautés et les implique dans toutes les étapes du processus. C'est, ensuite, une approche qui éveille la conscience des communautés sur le fait qu'elles sont les principaux acteurs de leur développement et cela s'opère dans la conjugaison des efforts de travail des hommes, des femmes et des jeunes. C'est, enfin, une approche qui valorise les ressources locales et offre l'opportunité aux populations, notamment les femmes et les jeunes d'avoir des revenus temporaires pouvant contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le recours aux entreprises locales, à la main-d'œuvre locale et du matériau local a favorisé un transfert de savoir et savoir-faire aux communautés locales et la construction d'une expertise locale. L'option pistes à HIMO a permis de rendre disponible un pool de compétences au niveau communautaire capables d'assurer effacement divers types d'entretiens, entre autres, les travaux de rechargement des nids de poules et des ornières ; la réhabilitation des cordons pierreux et des digues filtrantes ; la réhabilitation des zones d'affaissement des radiers et des tapis de renforcement en maçonnerie sèche ; la réhabilitation des zones d'affaissements des surfaces de roulement en maçonnerie de ciment avec moellons (pavage).

Le développement de l'intermédiation sociale dans les projets d'aménagement des pistes rurales à HIMO facilite leur bonne exécution. C'est une stratégie de communication sociale de proximité qui éduque les communautés et déconstruit toutes les formes de résistances sociales au projet.

L'intermédiation sociale se veut également une approche de régulation et de gestion sociale entre le maître d'ouvrage, les collectivités territoriales, les bureaux d'études, les entreprises et les communautés à la base. C'est enfin une approche qui aide à asseoir la mobilisation et le dialogue communautaires et facilite la prise en compte du genre dans le recrutement de la main-d'œuvre locale.

La stratégie d'accompagnement des Collectivités territoriales à la maîtrise d'ouvrage mise en place par Helvetas privilégie le partenariat. Elle renforce la collaboration entre les Collectivités territoriales et les services techniques déconcentrés de l'Etat qui ont une mission d'accompagner la décentralisation. En effet, l'implication des services techniques de l'Etat, depuis le processus d'identification des pistes jusqu'au suivi-contrôle de l'exécution en passant par les différentes études, participe non seulement à la collaboration et au renforcement de compétences des Collectivités territoriale à la maîtrise d'ouvrage, mais aussi à l'assurance qualité des aménagements. La mise à disposition également d'un assistant technique par Helvetas basé dans les locaux des Conseils régionaux répond à sa stratégie d'accompagnement permanent et de proximité pour le renforcement des compétences des Conseils régionaux à la maîtrise d'ouvrage.

Defis majeurs à relever

Le dysfonctionnement ou la lenteur dans le processus d'aménagement est souvent dû à des intérêts politiques. A ce niveau, il est impératif que les élus locaux prennent conscience que le développement local et l'amélioration des conditions de vie des populations doivent être le fil conducteur des actions de développement. Le défis à relever est la dépolitisation des activités et travaux d'aménagement des pistes.

Les élections municipales prévues en 2022 pourraient amener des changements dans les Conseils régionaux et municipaux. Ces changements pourraient bouleverser les acquis engrangés dans le renforcement des capacités à la maîtrise d'ouvrage des Collectivités régions dû au renouvellement inéluctable d'une partie des élus. A cet effet, le maintien des acquis après les élections municipales reste un défi à relever.

La mobilisation effective des ressources, notamment les 3% du coût de réalisation de la piste par la commune pour l'entretien. La question de la gestion post aménagement avec l'implication des CPV reste posée, notamment leur opérationnalité. Le défi à relever est d'amener les communes à rendre opérationnels les CVP et à prendre effectivement en charge l'entretien des pistes dans leur plan annuel d'investissement. Cela en mettant à la disposition des CVP les ressources nécessaires à l'entretien périodique des pistes rurales HIMO, qui traverse leurs villages respectifs.

L'intermédiation sociale étant une stratégie de communication sociale qui facilite les aménagements, son appropriation par les communes, notamment les services sociaux communaux est nécessaire. Cela permettra aux communes de développer de façon continue l'intermédiation sociale, afin de mobiliser de façon permanente les communautés autour de l'entretien des pistes.

Potentialités pour le programme DEPAC III

Helvetas dispose d'une longue expertise dans l'accompagnement des Collectivités territoriales à la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des pistes rurales par la méthode HIMO.

Les Conseils régionaux ont, de façon générale, un niveau d'appropriation satisfaisant des processus institutionnel, technique et financier de la maîtrise d'ouvrage en matière d'aménagement de pistes. Cela est une opportunité pour la mise en œuvre de la DEPACIII. Les nouvelles pistes qui seront aménagées dans le cadre de ce programme bénéficieront d'une maîtrise d'ouvrage plus soutenue des collectivités territoriales.

L'élaboration, par Helvetas, d'un guide pratique pour la mise en œuvre de l'approche HIMO donne des orientations et des outils pratiques aux collectivités territoriales et à leurs partenaires pour l'aménagement des pistes à HIMO.

L'élaboration par Helvetas d'un guide d'intégration du genre dans l'approche HIMO donne des orientations et des outils pratiques pour l'analyse et la prise en compte du genre dans le processus d'aménagement des pistes. Le guide servira surtout de fil conducteur aux opérateurs de l'intermédiation et aux entreprises d'exécution pour susciter une meilleure participation et inclusion des femmes lors du recrutement de la main-d'œuvre locale.

SYNTHESE

Tableau 1 : synthèse des principaux enseignements et des actions à soutenir

	Principaux enseignements	Actions à soutenir
Maîtrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> • La création d'un service des infrastructures dans les Conseils régionaux renforce leurs capacités et leur expertise dans la maîtrise d'ouvrage des pistes à HIMO. • L'option de Helvetas d'accompagner les communes, à travers les conseils régionaux a impulsé une dynamique d'appropriation de la maîtrise d'ouvrage aux niveaux méso et micro. • Le travail d'encadrement et d'accompagnement des Conseils régionaux de Helvetas et des services techniques déconcentrés dans le processus d'aménagement garantissent la réalisation de pistes qui 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les Conseils régionaux qui ne disposent pas d'un service des infrastructures à en créer ; • Appuyer les communes à élaborer des plans d'aménagement des sols, afin de réduire les difficultés liées aux questions foncières lors des travaux d'aménagement des pistes ; • Appuyer les Conseils régionaux qui ne disposent

	Principaux enseignements	Actions à soutenir
	<p>respectent les normes nationales en la matière.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'existence de plans régionaux de pistes à aménager avec les méthodes HIMO et mécanisée au sein de certains Conseils régionaux favorise un meilleur accompagnement des collectivités territoriales par les partenaires. 	<p>pas de plan directeur de pistes rurales à élaborer leur plan.</p>
Approche HIMO	<ul style="list-style-type: none"> • La méthode HIMO s'appuie sur des entreprises et la main-d'œuvre locales, construit un savoir-faire et une expertise locale. Elle offre des opportunités de revenus aux jeunes et aux femmes. • L'adoption de l'approche HIMO promue par Helvetas dans le Programme des Travaux Routiers (PTR) HIMO de l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer, en plus du matériau local, du béton armé en utilisant les outils et techniques appropriés dans la construction de certains ouvrages de franchissement, tels que les radiés seuils à plusieurs bassins. • Réévaluer le coût unitaire de la piste pour tenir compte de l'évolution de la rémunération de la main d'œuvre locale et des prix réels du matériel sur le marché.
Intermédiation sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement de l'intermédiation sociale a permis d'asseoir un cadre de dialogue communautaire et de trouver des solutions endogènes appropriées aux différentes formes de résistances. • L'intermédiation sociale est à la fois comme un moyen et une étape de mise en route de la méthode HIMO. La forte mobilisation des communautés et le recrutement des jeunes et des femmes dans les chantiers HIMO ont été facilités par l'intermédiation sociale. • L'intermédiation sociale a permis de faire un diagnostic participatif, inclusif et itératif avec les communautés à la base, les élus locaux et les entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'intermédiation sociale en mettant plus de contenus liés aux questions de cohésion et de mobilisation communautaire pour l'entretien des pistes sous le leadership des CVP. • Élaborer un guide de l'intermédiation sociale pour l'aménagement des pistes par la méthode HIMO avec des critères de sélection des opérateurs d'intermédiation sociale. • Renforcer les compétences des communes à assurer la maîtrise d'ouvrage dans l'intermédiation sociale en impliquant le service social communal.
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec les services techniques déconcentrés en charge de l'environnement, de l'agriculture, des 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre opérationnel les CVP mis en place.

	Principaux enseignements	Actions à soutenir
	<p>infrastructures et des ressources animales dans le processus d'identification et de sélection des pistes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Supervision conjointe des conseils municipaux et régionaux et des services techniques en charge des infrastructures durant l'exécution des travaux ; • la mise en place de CVP par arrêté municipal dans les villages traversés par les pistes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à un mécanisme qui permet aux communes de mobiliser chaque année 3% du montant de la piste pour les différents types d'entretiens.
Genre et environnement	<ul style="list-style-type: none"> • La promotion de l'égalité et l'équité dans la mobilisation de la main-d'œuvre locale et dans la répartition des rôles et des tâches sur les chantiers HIMO ; • L'élaboration d'un guide d'intégration du genre dans les projets HIMO ; • L'aménagement des pistes est basé sur le concept de pistes vertes qui prend en compte l'environnement et l'écosystème. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler à l'appropriation du guide d'intégration du genre dans l'identification, la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets d'aménagement des pistes à HIMO par les acteurs qui accompagnent les Collectivités territoriales ; • Mettre en place un dispositif communautaire sous le leadership des CVP et des CVD pour veiller à la plantation des arbres et à leur survie après l'aménagement des pistes .

Tableau 2 : synthèse des bonnes pratiques, des défis et des potentialités

<p>Bonnes pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La HIMO est une approche qui valorise le potentiel local, développe l'expertise locale et offre des opportunités de revenus aux entreprises locales, aux femmes et aux jeunes. • Le recours aux entreprises locales et à la main-d'œuvre locale dans l'aménagement des pistes à HIMO a favorisé un transfert de savoir et savoir-faire aux communautés locales. • L'intermédiation sociale est une stratégie de communication de proximité et gestion sociale qui déconstruit toutes les formes de résistances sociales au projet d'aménagement des pistes projet. • La stratégie d'accompagnement des Collectivités territoriales à la maîtrise d'ouvrage mise en place par Helvetas privilégie le partenariat et la collaboration entre les Collectivités territoriales et les services techniques déconcentrés de l'Etat.
<p>Défis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La dépolitisation des activités et travaux d'aménagement des pistes ; • Le maintien des acquis après les élections municipales engrangées le renforcement des capacités à la maîtrise d'ouvrage des Collectivités territoriales. • La mobilisation effective des ressources, notamment les 3% du coût de réalisation des pistes par communes pour l'entretien.
<p>Potentialités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Helvetas dispose d'une longue expertise dans l'accompagnement des Collectivités territoriales à la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des pistes rurales. • Les Conseils régionaux ont de façon générale un niveau d'appropriation satisfaisant des processus institutionnel, technique et financier de la maîtrise d'ouvrage en matière d'aménagement de pistes ; • L'élaboration par Helvetas d'un guide pratique pour la mise en œuvre de l'approche HIMO donne des orientations et des outils pratiques aux collectivités territoriales et à leurs partenaires pour l'aménagement des pistes avec ladite approche. • L'élaboration par Helvetas d'un guide d'intégration du genre dans l'approche HIMO donne des orientations et des outils pratiques pour l'analyse et la prise en compte du genre dans le processus d'aménagement des pistes par ladite approche.



En savoir plus:
burkinafaso@helvetas.org
www.helvetas.org/burkinafaso

Crédit photos : © Helvetas/ I. Bationo